



### le CHARDONNERET de Noël

#### IMPRESSUM



Rédaction

Commune de Chardonne

Mise en page

www.trianglecv.ch Dominique Rossier

Illustrations

Swan Keller

Impression

PRINT RIVIERA - Vevey

Tirage à 1700 exemplaires

www.chardonne.ch



### Dans ce numéro de décembre 2016



| Le billet du Syndic                           | p. 2  | LES INFOS DE LA COMMUNE |
|---|-------|-------------------------|
| Les décisions des séances du Conseil Communal | p. 4  |                         |
| Intervention sécuritaire                      | р. 6  |                         |
|   |       |                         |
| Le mémento des manifestations                 | p, 8  | LA VIE DE LA COMMUNE    |
| Un visiteur ailé à Chardonne                  | p. 10 |                         |
| s & 2s  |       |                         |
| Le DEV, c'est quoi?                           | p. 12 | DE NOS SOCIÉTÉS LOCALES |
| Une personnalité de la commune                | p. 14 | IL ÉTAIT UNE FOIS       |
| Photo d'autrefois                             | p. 19 |                         |
|   |       |                         |
| Informations utiles                           | p. 20 | LES INFOS UTILES        |
|   |       |                         |
| Nos vœux pour 2017                            | p. 21 |                         |

# e Billet du Syndic

### LES INFOS DE LA COMMUNE



Fabrice NEYROUD
Syndic

CHERS CHARDONNERETS,

Voilà déjà près de six mois que la nouvelle Municipalité travaille ensemble. Fin août dernier, nous avons fait une journée de «mise au vert» pour prendre le temps de discuter de l'avenir de notre commune et de ce que l'on désire pour Chardonne de demain.

Plusieurs idées ont été abordées à cette occasion, avec comme priorité les points urgents: la LAT, la rénovation de la boulangerie et son bâtiment, à la rue du Village 5-7, ainsi que la rénovation de la grande salle avec des locaux adaptés pour l'accueil parascolaire.

Je vous livre comme suit quelques informations plus détaillées sur ces trois dossiers:

La LAT (loi sur l'aménagement du territoire): Le 30 août dernier, la Municipalité a fait paraître dans la feuille des avis officiels, le fait que nous allions devoir mettre certains secteurs de notre zone à bâtir, sis hors périmètre de centre, en zone réservée (article 46 de la LATC – loi sur l'aménagement du territoire et les constructions), notre commune comme bon nombre de communes vaudoises disposant de surfaces à bâtir surdimensionnées, par rapport aux

exigences de la loi fédérale et du Plan directeur cantonal.

Le dossier relatif à la mise en œuvre d'une zone réservée est en cours de finalisation et sera soumis au Canton pour approbation préalable.

Ensuite, sa mise à l'enquête publique ainsi qu'une soirée d'information à la population seront agendées dans le premier trimestre de 2017.

Cette procédure de zone réservée laissera ainsi à votre Municipalité le temps de travailler sur la révision du Plan général d'affectation communal qui devra tenir compte des exigences fédérale et cantonale en la matière

Inutile de dire qu'il s'agit de procédures complexes qui occuperont votre Municipalité pour plusieurs années.

L'acceptation définitive du futur Plan général d'affectation communal aura entre autre pour effet de radier la zone réservée.

La boulangerie: Aujourd'hui la rénovation de celle-ci est entre les mains d'un architecte et une commission municipale composée de divers conseillers communaux, de l'architecte et de la municipale en charge du projet sera prochainement constituée.

La grande salle et l'accueil parascolaire: là aussi, ce projet va être mis en œuvre prochainement, dans le même esprit que pour la boulangerie.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une toute belle année 2017



# les Décisions des séances du Conseil Communal

LES INFOS DE LA COMMUNE



### Séance du 9 septembre 2016

Préavis n° 01/2016-2017 concernant l'autorisation à accorder à la Municipalité de traiter les affaires jusqu'à concurrence d'un montant de CHF 50'000.- (cinquante mille francs), y compris l'achat, la vente ou l'échange de terrains, pour la législature 2016 - 2021.

et premier tour Conseil d'Etat

deuxième tour Conseil

 Préavis n° 02/2016-2017 concernant l'autorisation de plaider pour la législature 2016 - 2021.

 Préavis n° 03/2016-2017 sur le placement de capitaux, demande d'autorisation générale pour la législature 2016 - 2021.

Préavis n° 04/2016-2017 concernant les indemnités des membres de la Municipalité pour la législature 2016 - 2021.

 Préavis n° 05/2016-2017 concernant les indemnités des membres du Conseil communal pour la législature 2016 - 2021.

 Préavis n° 06/2016-2017 relatif au projet d'arrêté communal d'imposition pour 2017.

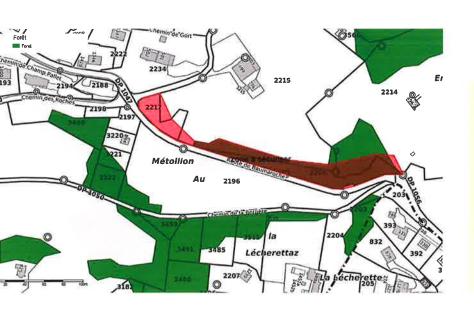
#### Séance du 11 octobre 2016

Annulée



### route de Baumaroche Intervention sécuritaire

LES INFOS DE LA COMMUNE



Intervention sécuritaire sur la route de Baumaroche entre le chemin de la Bergère et la croisée du chemin des Roches et de la Gay

Suite à la chute d'un arbre en travers de la route, sur la partie cantonale, au printemps 2015, un contrôle de toute la partie boisée située en amont de la route a été effectué par le service forestier et la Direction générale de la mobilité et des routes

Le résultat de cette inspection nous oblige à prendre de grands moyens afin de sécuriser cet axe routier. En effet, plusieurs arbres de moyennes dimensions penchent fortement en direction de la route, d'autres plus gros sur l'arrière du boisé sont en équilibre instable sur de petites falaises de poudingue et de gros rochers. Ils pourraient également s'écrouler sur la route. Certains sont dans un état sanitaire précaire, quelques-uns ont des blessures provoquant à terme un affaiblissement de l'arbre.

La décision finale étant de transformer cette forêt de futaie en un taillis, cette opération nécessite l'abattage de la majorité des grands arbres en amont de la route. Les buissons et les très jeunes arbres seront maintenus. A l'avenir, la végétation sera rabattue tous les 10 à 15 ans afin d'éviter la présence de trop gros arbres sur la bordure de la chaussée.

L'impact sur le paysage sera important, mais il faut toutefois rappeler que la présence et le développement d'une strate buissonnante est positif pour:

- la richesse de la diversité des espèces arbustives;
- l'effet «haies» qui intéresse plusieurs variétés d'oiseaux, de petits rongeurs, et le maintien du couloir

à faune que représente ce cordon boisé.

Lors de l'exploitation de ces arbres, la route de Baumaroche devra être fermée à toute circulation; des déviations seront mises en place et des informations plus précises quant à la période de ces travaux vous seront communiquées par affichage en bordure du tronçon impliqué et sur les sites internets communaux de Chardonne et Jongny.





## le Mémento des Manifestations

#### LA VIE DE LA COMMUNE

6 décembre 2016

**St-Nicolas** 

Société développement Espace Cendrillon, Mt-Pèlerin

22 décembre 2016

Chantée de Noël des écoles de Chardonne (19 h 00) Grande salle, Chardonne

24 décembre 2016

Traditionnelle tournée de Noël de la Fanfare (dès 16 h 30)

19 janvier 2017

**Conférence de M. Claude Nicollier** Grande salle, Chardonne

28 janvier 2017

**Bal du ski-club de Chardonne** Grande salle, Chardonne 3 février 2017

Soirées annuelles de la Fanfare

Grande salle, Chardonne

4 février 2017

Soirées annuelles de la Fanfare, Jongny

12 février 2017

Journée familiale à raquettes

Société développement

16 février 2017

Les 3 soleils de Chardonne Film « une année vigneronne »

puis dégustation de tous les chasselas du village de Chardonne Société développement Grande salle, Chardonne

2 mars 2017

**Conférence pour les aînés** de Chardonne, Jongny, Corsier, Corseaux et Vevey Paroisse Chardonne – Jongny Grande salle, Chardonne





3 au 19 mars 2017

#### **Exposition de printemps**

Société développement Caveau, Chardonne

3 mars - Vernissage de l'exposition

22 mars 2017

Assemblée générale de la Société de développement

### ABONNEMENTS DE SKI

Saison 2016-2017

à l'intention des jeunes gens de moins de 16 ans pour la pratique des sports d'hiver dans la région lémanique.

Dès Montreux, pour la région des

Rochers-de-Naye

CHF 210.-

Dès Vevey, pour la région des

Pléiades

CHF 180.-

Valable seulement sur les téléskis des Pléiades

CHF 130.-

(sans le train Vevey - Les Pléiades)

Ces abonnements, proposés par le Goldenpass, peuvent être retirés dès novembre, dans les gares de Montreux, Glion, Vevey et Blonay.

### un Visiteur ailé à Chardonne



### LA VIE DE LA COMMUNE

Durant deux mois la population de Chardonne a pu apprécier la visite inédite d'un rapace très rare en Suisse, le Circaète Jean-le-Blanc (Circaetus Gallicus) en anglais Short-toed Snake Fagi e.

Il s'est installé dans notre région pour un moment ou plus longtemps.

C'est la première observation d'une installation enregistrée sur le canton de Vaud.

C'est un rapace migrateur qui vit en Afrique. Il est possible de le repérer dans notre région durant la migration mais il ne s'arrête pas.

Il a ceci de particulier, soit qu'il se nourrit principalement de reptiles venimeux, couleuvres et parfois lézards. Ses pattes présentent un renforcement pour se protéger des morsures de vipères ainsi que le pourtour du bec.

Il peut repérer une proie à 400 mètres. Durant la prédation, il détruit en premier la tête du reptile.

L'envergure est de 160 cm à 185 cm, hauteur jusqu'à 70 cm.

Actuellement, un seul couple est répertorié dans le canton du Valais et quelques sujets dans les Grisons.

Une seule nidification a été enregistrée en Valais pour toute la Suisse en 2012.

Le 20 mai, ce jeune **Circaète** né en 2014 s'est arrêté dans notre contrée et sur la base de mes photos, j'ai pu l'annoncer à notre surveillant permanent de la faune Stéphane Mettraux, Lionel Maumary notre ornithologue de référence, et par la suite sur la plateforme ornitho.ch qui enregistre les observations.

Face à cette rareté ornithologique notre région a été très sollicitée par la venue de différents ornithologues et photographes animaliers.

L'émotion a été très forte d'autant plus qu'il est peu farouche.

Jamais **Circaète Jean-le-Blanc** n'a été autant photographié et suivi que ce sujet chardonneret!

L'avenir nous apportera la réponse à la question suivante : va-t-il revenir l'année prochaine avec un(e) partenaire?

Le biotope de notre contrée ne se prête pas à une nidification et le risque est de voir une diminution drastique des vipères.

A suivre... et belles observations à tous.

**Odile Curchod** 



### le DEVc'est Quoi?

### DE NOS SOCIÉTÉS LOCALES



C'est le petit nom de

### la société de DEVeloppement Chardonne - Mont-Pèlerin.

Fondé en 1904, le **DEV** se voulait déjà orienté vers les autres et vers l'accueil des touristes. C'est bien dans ces années de découverte des Alpes et de nos régions, que grand nombre de voyageurs venus de loin, visitèrent notre commune. Toutes ces années, le **DEV** a proposé diverses activités pour promouvoir notre région et transmettre les valeurs de notre terroir et de nos coutumes. Le **DEV**, c'est un peu de soleil entre nous:

 Il fait découvrir notre commune aux hôtes venus d'ailleurs

- Il organise le « coup de balai », nettoyage des sentiers pédestres, une fois par an
- La mise sur pied du balisage des promenades pédestres et du sentier raquettes
- Il organise deux expositions d'artistes, au printemps et à l'automne, au caveau des vignerons
- Il récompense les balcons et fenêtres les plus fleuris
- Il organise la fête nationale du ler août avec un grand feu d'artifice
- Il anime le village par des activités comme des concerts, des fondues géantes, des rallyes gourmands, la vente du raisin, la St-Nicolas, etc...

Une véritable liberté de créer... Vous avez des idées? Des propositions? Une folie à partager? Faites-le nous savoir! Rejoignez-nous!

Pour devenir membre du DEV, il suffit simplement de payer une cotisation de 30.- fr. par an.

#### Contacts:

www.chardonnemontpelerin.ch info@chardonnemontpelerin.ch

Société de développement Chardonne - Mont-Pèlerin

Case postale 2

1803 Chardonne





# une Personnalité de la Commune

IL ETAIT UNE FOIS...

Qui donc se cache derrière cette personnalité terrienne?



#### Souvenirs d'enfance

1943: La Suisse a mobilisé son Armée pour défendre ses frontières. L'été caniculaire promet un millésime exceptionnel et ce 27 juillet ma mère donne naissance à son troisième enfant à la maison, sous l'œil attentif d'Andrée la sage-femme. La 1ère grappe de Chasselas apportée tôt le matin par mon père confirme la qualité de cette future récolte. Les dernières bouteilles de ce beau millésime reposent encore dans la cave familiale... Jusqu'à quand ? Mon premier sou-

### Formation professionnelle

Mon parcours scolaire n'a pas fait l'objet de conflits fréquents, mais quand l'appel de la vigne est plus fort que l'école, la tension monte parfois, alors il faut choisir!! Ma formation professionnelle m'a permis de prendre progressivement des responsabilités sur le domaine. Ecoles d'agriculture, de viticulture, d'œnologie avec quelques années plus tard une maîtrise fédérale de viticulture complétée par un diplôme en administration d'entreprise obtenu à l'Ecole des Cadres de Lausanne. C'est avec ces bases théoriques mais indispensables que j'ai conduit mon entreprise et mis à disposition de ma Commune mes connaissances et mon expérience d'indépendant.

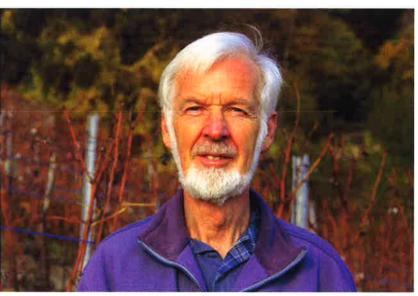
venir marquant d'une enfance heureuse vécue au centre du village, en face de la poste avec le lac et les Alpes de Savoie sous mes veux se situe en septembre 1947, la livraison de la jeep Willys, « rouge », arrivée des USA. Cette bête de somme permettra d'économiser les efforts du vigneron dans toutes ses activités. Elle fera office de tracteur, de véhicule de livraison, de cabriolet pour les jours de soleil, de limousine pour la saison froide. Ce sera aussi le véhicule « magique » au cours des 20 années qui suivront, toutes les générations d'apprentis conducteurs ont fait leurs premières expériences sur cette machine incomparable! Avril 1949, je fais ma première fugue à Vevey, un dimanche matin au grand « dam » de mes parents. « Le petit » est retrouvé dans l'après-midi, mis au lit sans manger mais, finalement heureux d'avoir vu Jean Brun, champion de l'Etape du Tour de Romandie qui s'est arrêté à Vevey. A sept ans, je n'ai aucun doute sur mon avenir, je serai vigneron comme mon père. Je n'ai jamais regretté mon choix, une vie consacrée au domaine familial, à cette profession qui tient plus de la vocation avec ses doutes, ses peines parfois, mais tellement passionnante qu'on reste collé à cette terre iusqu'à la mort!

### Mon parcours politique et ma vie publique

1960 à 1980, le vignoble de Chardonne est menacé par la construction de l'autoroute. Les vignerons sont divisés, les uns cédant aux offres d'achat de l'Etat, les autres essavant par tous les movens légaux de résister à ce hold-up des terres viticoles. Et puis, en toile de fond, quelques solides « rognes » entre bourgeois qui n'en connaissent même plus l'origine tant elles sont anciennes. 1976, les vignerons prennent possession de leurs nouvelles terres suite au remaniement parcellaire imposé par l'autoroute. Certains n'y trouvent pas leur compte mais les jeux sont faits, grimaces ou pas on s'y soumettra avec plus ou moins d'enthousiasme. 1976 c'est également une année particulière avec un gel de printemps et plus tard une sécheresse mémorable au cours de laquelle « la protection civile » est mobilisée pour pomper l'eau du lac jusqu'au village afin de la mettre à disposition des vignerons. Quelques mots pour compléter l'état d'esprit des Chardonnerets durant cette période difficile. La tension est perceptible tant au niveau des décideurs politiques qu'auprès des villageois. Issu d'une famille libérale, j'ai



mesuré la gravité de la situation et refusé de prendre part à ces actions destructrices. Cependant une lueur d'espoir a précédé la préparation d'une initiative pour l'introduction de la proportionnelle concernant les élections communales. Candidat à celles de 1969, je n'ai pas été élu. Les Chardonnerets ont accepté l'introduction de ce nouveau mode, toujours en vigueur aujourd'hui, à



Alain Neyroud

partir des élections communales d'octobre 1973. Conseiller communal sur la liste « Jeunesse et civisme », et assermenté, je suis élu dans la foulée Conseiller Municipal. Mon passage au Législatif chardonneret n'aura duré que 30 minutes! C'est le début d'une longue et passionnante histoire au service de la Commune. Six législatures dont 2 (1974 à 1977) (1978 à 1981) comme Municipal sous la ferme autorité du Syndic Berney m'ont préparé à cette fonction. C'est une période de transition, le retour au calme et à la concorde. Aux élections communales d'octobre 1981, Eric Berney quitte la syndicature ne me laissant pas le choix « c'est Alain qui sera Syndic, il n'y a pas à discuter. au travail et bonne route » Suivent 16 ans à la tête de l'Exécutif qui m'ont apporté la connaissance de ce milieu et de grandes satisfactions grâce à une cohésion totale de la Municipalité, un front commun en toutes circonstances. Quelques exemples pour imager les propos qui suivent. 50 années pour arriver enfin à la réalisation de la liaison Chardonne au Mont-Pèlerin par la Promenade du Château. Il a fallu explorer toutes les solutions, des plus simples aux plus audacieuses pour en arriver enfin au

but. Malgré le lancement d'un référendum. finalement tué dans l'œuf, la persuasion a permis d'atteindre l'objectif. La construction du BUM a pris elle aussi du temps pour convaincre et séduire. Avec également le lancement d'un référendum qui n'a heureusement pas trouvé grâce devant le peuple. 10 ans pour un projet de 9 millions, c'est tout de même lourd à porter. 3° exemple, le port de la Pichette qui a coulé en avril 1987 suite à une tempête de foehn. Là encore, les Municipalités de Corseaux et de Chardonne ont porté ce cadeau empoisonné à bout de bras durant 15 ans. De nombreux cas me viennent à l'esprit mais finalement la mission des Autorités consiste parfois à agir sans délai lorsqu'il y a menace pour les biens et les personnes, c'est le cas des barrières rocheuses instables. Mais, souvent c'est la patience, l'information, la négociation qui permettent d'amener à maturité de bons projets qui deviendront un jour des réussites appréciées par la population... « Le plus grand ennemi de la qualité c'est l'impatience » a écrit Henri Ford. C'est une des grandes lecons retenue au cours de ce quart de siècle pour ma Commune : patience et persévérance. Je n'avais pas

imaginé en acceptant cet examen critique sur plus de 70 ans d'une vie passionnante certes, subir la densité des souvenirs, et la difficulté d'en tirer l'essentiel. Je n'y arriverai pas mais je ne pourrai passer sous silence notre Jumelage qui compte déjà 30 années d'échanges fructueux. L'histoire de ce mariage est intéressante mais elle prendrait trop de temps à présenter. Il existe à ce sujet un texte qui en rappelle les grandes étapes. Très impliqué dès le début j'ai piloté ce projet que j'ai suivi avec enthousiasme pendant de nombreuses années. Il a permis aux habitants de nos 2 Communes d'échanger, de communiquer, de découvrir des hommes et des femmes de tous milieux, de toutes conditions aui ont tissé des liens d'amitié durables. Notre jumelage comporte une période hélas disparue, celle du prix littéraire J. Chardonne, Pendant 10 ans les grandes Maisons du Cognac ont géré avec classe cette manifestation récompensant un écrivain pour la qualité et le style d'un ouvrage. Ainsi au cours de cette période, la distribution du prix a donné lieu à un grand rassemblement de critiques littéraires venus tout exprès de Paris à Cognac, pays de l'or liquide, pour le lauréat

### Qui suis-je aujourd'hui

Retraité depuis quelques années, mais actif jusqu'à il y a peu de temps, i'ai accumulé au cours des ans une masse considérable d'expériences dans de multiples domaines. Libéré de lourdes mais captivantes responsabilités je peux apprécier le chemin parcouru et jeter un regard sur l'avenir. A ce titre j'évoquerai 2 points au combien délicats et sensibles liés à cette région privilégiée. Actuellement, l'un des derniers rescapés de ma génération de terrien, ie constate que l'économie viticole peine à écouler ses produits. On peut affirmer qu'il ne s'agit pas d'une évolution mais bien d'une véritable révolution économique. Où allons-nous? Nul ne le sait!! Mais une chose est sûre. les générations actuelles et futures devront faire preuve de beaucoup de savoir-faire et d'imagination. L'horizon n'est pas totalement bouché mais les nuages sont menaçants. La sauvegarde des vignobles « en terrasse » est de la responsabilité de tous, la disparition de ces paysages aurait des conséquences dramatiques... Enfin l'utilisation acharnée des dernières zones constructibles me laissent songeur, lorsqu'on connait la difficulté actuelle à placer des logements dont les prix surfaits ne permettent plus à nos jeunes de rester dans la commune ou même dans la région. J'ai de plus en plus de difficultés à accepter la croissance comme l'un des moteurs indispensables à notre économie. J'aime ce pays, ce canton, cette commune, ce village. Mais je souhaite que chacun à sa manière, à son niveau prenne conscience de cette situation pour que subsiste un goût de bien-être et de sagesse. C'est déjà tard, mais tout n'est pas perdu...

bien sûr, mais aussi pour le faste déployé à cette occasion. Notre Commune a accueilli chaque année le lauréat lors du Marché des Vins afin de lui faire découvrir Chardonne. nom d'emprunt de l'Ecrivain célèbre. Des moments inoubliables avec des invités de marque tels François Nourissier de l'Académie française, Amélie Notomb, écrivain mondialement connue, lauréate en 1993 qui a fait le voyage et découvert le temps d'un long week-end le pays de Chardonne, magnifique !!! Ce grand rendez-vous littéraire annuel a fait partie des privilèges que nous offre parfois l'existence. Les principaux acteurs de ce prix ont quitté la scène, emportant avec eux des regrets parfois mais des souvenirs heureux de ce temps, de délices...

> Chardonne, automne 2016 Alain Neyroud

### Dans notre prochain numéro:

Pouvez-vous deviner de qui nous parlerons dans le prochain «Chardonneret»;

 Médecin anesthésiste FMH, puis dans l'humanitaire et enfin bénévole

Avez-vous trouvé de qui il s'agit?





Régent Cand qui enseigne la gymnastique dans la rue du Village



### les Infos Utiles

### LES INFOS UTILES

### Numéros d'urgence

Police 117 Feu 118 Urgences 144

### Nos sites internet:

www.chardonne.ch www.dechetscerclecorsier.ch www.b-t-i.ch Les guichets de l'administration communale seront fermés :

du **23 décembre 2016**, à 11h00, au mardi **3 janvier 2017**, à 08h00.

Durant les vacances de Noël, du 26 décembre 2016 au 8 janvier 2017,

la bibliothèque sera ouverte uniquement

les **jeudis 29 décembre 2016** et **5 janvier 2017**, de 15h00 à 20h00.

Dès le 9 janvier 2017, l'ouverture se fera selon l'horaire habituel.

La Municipalité de Chardonne met au concours, pour le mois d'août 2017.

une place d'apprentissage d'employé(e) de commerce à l'administration communale

L'annonce se trouve sur le portail orientation.ch.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues aupres du Greffe municipal (021 921 49 24)

L'entraide familiale communique que le magasin d'alimentation

« Chez les filles à Paul »
rue du Village 14, Chardonne
021 921 15 64

effectue des livraisons à domicile les mardis et vendredis entre 10 h 00 et 11 h 00,

les commandes devant être passées un jour avant si possible (surtout pour tout ce qui est « viande ») et ceci pour Chardonne, le Mont-Pèlerin et Jongny.



